

<https://www.sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article2067>



Bac 2021 : le ministre n'a pas appris de ses erreurs !

- SECONDAIRE



Date de mise en ligne : mercredi 13 janvier 2021

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

Crise sanitaire : l'improvisation domine

Le ministre Blanquer continue d'improviser sur les plateaux de télévision. Après avoir assuré à plusieurs reprises que les dédoublements devraient cesser, il doit de nouveau manger son chapeau. L'enseignement dit « hybride » est amené à se prolonger avec l'arrivée de la troisième vague épidémique que le ministre persiste à ne pas anticiper.

1 - Bac général et technologique

Le contrôle continu aggrave les inégalités !

Le ministre Blanquer a annoncé au premier trimestre dans la presse que les évaluations communes de la classe de terminale sont remplacées par les moyennes annuelles de la classe de terminale dans les matières concernées. Avec cette décision, le poids du « livret scolaire » va passer de 10 % à 40% !

Il est inadmissible que les règles de la notation soient changées en cours d'année.

Les commissions d'harmonisation « prennent connaissance de ces notes et procèdent à leur harmonisation », l'administration a même prévu qu'elles puissent prendre en compte

des moyennes annuelles du livret scolaire l'année scolaire 2018/2019 dans les enseignements correspondants ainsi que des notes obtenues par les candidats de la session 2019 aux épreuves terminales correspondant aux enseignements concernés. Cette prise en compte des notes des années précédentes pose d'autant plus problème que les conditions d'enseignement depuis 2019 ont été fortement perturbées (réforme des retraites, E3C, crise sanitaire).

Avancer pour mieux sauter

Aucune information n'a été communiquée concernant le maintien des épreuves de spécialités et du grand oral. Pourtant les épreuves de spécialités doivent avoir lieu en mars ! La crise sanitaire et la gestion locale de l'organisation scolaire ont considérablement ralenti les apprentissages.

SUD éducation revendique l'annulation des épreuves de spécialités et du grand Oral et le rétablissement d'épreuves terminales nationales dès cette session.

2- Examens professionnels

L'aménagement des examens professionnels par le ministère se borne à réduire les PFMP. Or cet aménagement est insuffisant ! SUD éducation revendique également un aménagement des programmes et la suppression du chef-d'oeuvre. Le cumul des difficultés depuis la rentrée 2019 n'a pas permis aux enseignant-e-s d'accompagner les élèves dans la réalisation du chef d'oeuvre.

Pour SUD éducation il faut revenir à des épreuves ponctuelles nationales en fin d'année pour toutes les disciplines.

3- L'application des réformes contre l'intérêt des élèves et des personnels

Les réformes des lycées, du bac et de l'orientation ont été imposées par le ministre Blanquer. Depuis leur promulgation, ces réformes montrent que leur application est dommageable pour les élèves. L'action du ministre est déterminée par la volonté d'appliquer coûte que coûte sa réforme et non celle d'assurer la réussite des élèves. C'est inacceptable !

SUD éducation revendique :

De rétablissement d'épreuves de baccalauréat nationales et anonymes en fin d'année et l'arrêt de la prise en compte du contrôle continu dans l'obtention du bac.

des allègements de programmes négociés avec les organisations syndicales. À plusieurs reprises, SUD s'est adressée à ce sujet au Conseil Supérieur des Programmes et a participé aux commissions par discipline mises en place.

L'abrogation des réformes du lycée, du bac et de l'orientation.

<https://www.sudeducation92.ouvaton.org/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png>